Nations Unies A/71/540–S/2016/839

Assemblée générale
Conseil de sécurité

Distr. générale
11 octobre 2016
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante et onzième session
Point 68 c) de l'ordre du jour
Promotion et protection des droits de l'homme : situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux

Conseil de sécurité
Soixante et onzième année

Lettre datée du 3 octobre 2016, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint les observations du Ministère ukrainien des affaires étrangères concernant la détention du journaliste ukrainien Roman Sushchenko (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 68 c) de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Volodymyr **Yelchenko**

16-17583 (F) 171016 171016

Merci de recycler

Annexe à la lettre datée du 3 octobre 2016 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies

Observations du Ministère ukrainien des affaires étrangères concernant la détention du journaliste ukrainien Roman Sushchenko

Le Ministère ukrainien des affaires étrangères proteste énergiquement contre la détention arbitraire de Roman Sushchenko, ressortissant ukrainien et correspondant de l'agence nationale d'information « Ukrinform » en France, que le Service de sécurité fédéral retient à Moscou depuis le 30 septembre 2016.

Nous sommes profondément choqués que le journaliste ukrainien, venu en Fédération de Russie pour rendre visite à des proches, ait été placé en détention par les autorités russes pour « espionnage », sur la base de chefs d'accusation fabriqués de toutes pièces.

Nous estimons que cette mesure s'inscrit dans la politique de la Fédération de Russie consistant à faire des Ukrainiens qui se retrouvent entre les mains des autorités russes des otages politiques dans le cadre de l'agression hybride que la Fédération de Russie mène contre notre pays. Le fait que Roman Sushchenko défende l'objectivité et la liberté d'expression dans sa vie professionnelle comme dans sa vie quotidienne prouve que Moscou mène officiellement une guerre, non seulement contre l'Ukraine, mais contre l'ensemble du monde démocratique qui reconnaît les droits de l'homme et la liberté comme des valeurs fondamentales.

Nous exigeons que la Fédération de Russie protège les droits des Ukrainiens et autorise immédiatement les représentants consulaires ukrainiens à rendre visite au détenu, conformément aux obligations que lui impose le droit international, et que le détenu puisse rentrer immédiatement et sans encombres, sain et sauf, dans sa patrie.

Le Ministère ukrainien des affaires étrangères demande également à la communauté internationale, en particulier à l'Organisation des Nations Unies, à l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et au Conseil de l'Europe, ainsi qu'à toutes les organisations renommées de défense des droits de l'homme, de ne pas fermer les yeux sur le caractère manifestement arbitraire des actes de la Fédération de Russie et d'intensifier leurs efforts conjoints visant à mettre rapidement un terme aux violations des droits de l'homme commises par ce pays et aux pressions auxquelles il soumet les journalistes indépendants.